

PENSER LA PAIX

La paix nous est apparue, jusqu'à présent, comme *la suspension, plus ou moins durable, des modalités violentes de la rivalité entre unités politiques*. On dit que la paix règne quand le commerce entre nations ne comporte pas les formes militaires de la lutte. Mais, comme ce commerce pacifique se déroule à l'ombre des batailles passées et dans la crainte ou l'attente des batailles futures, le *principe* de la paix, au sens où Montesquieu prend ce terme dans sa théorie des gouvernements n'est pas différent en nature de celui des guerres : les paix sont fondées sur la puissance, c'est-à-dire sur le rapport entre les capacités d'agir les unes sur les autres que possèdent les unités politiques. Puisque les rapports de puissance, en temps de paix, sans être le reflet exact du rapport de forces actuelles ou potentielles, en sont une expression plus ou moins déformée, les divers types de paix peuvent être rapportés aux types de rapports de forces. Je distingue trois types de paix, *équilibre, hégémonie, empire* : en un espace historique donné, les forces des unités politiques sont *en balance*, ou bien elles sont *dominées par celles de l'une d'entre elles*, ou enfin elles sont *surclassées par celles de l'une d'entre elles* au point que toutes les unités, sauf une, perdent leur autonomie et tendent à disparaître en tant que centres de décisions politiques. L'Etat impérial, finalement, se réserve le monopole de la violence légitime.

Raymond ARON, *Paix et guerre entre les nations* , 1962.